CONTRACTUEL-LE-S

CHEMINOT.ES CONTRACTUEL.LES : En mai, c'est la grève qui paie !

Une entreprise qui s'enrichit… Des cheminot.es qui n'en tirent aucun profit !

Alors que la SNCF affiche plus de 5,3 milliards d'euros de bénéfices en trois ans, dont 1,6 milliard pour l'année 2024, nous voyons notre pouvoir d'achat, au mieux stagner pour celles et ceux qui ont eu la chance de bénéficier de l'augmentation individuelle promise, voir régresser pour tou.tes celles et ceux qui ont eu la désagréable surprise de se voir peu, ou même pas, augmenté.e.s. L'inflation grignote nos salaires, mois après mois, et les revalorisations restent anecdotiques, quand elles existent, car la direction se réserve le droit de ne pas distribuer entièrement les enveloppes prévues pour les augmentations individuelles des cheminot.es en CDI… En gros, les directions se permettent de revenir sur ce qui a été promis lors de la dernière NAO.

Et comme si cela ne suffisait pas, aucune revoyure salariale prévue pour 2025 !
La signification pour les cheminot.es en CDI est simple : cela garantit que nous n'aurons pas d'augmentation individuelle (A.I) pendant plus d'un an vu que la prochaine négociation salariale est programmée, grâce à la signature de 2 O.S…. En Avril 2026 !!!

SUD-Rail dit STOP ! Nous refusons ce gel salarial !

En appelant les cheminot-e-s à se mobiliser début mai, SUD-Rail exige que la direction remette sur la table la question des salaires. Si la question des « primes de travail » ou de la grille est sur la table, les cheminot-e-s contractuel-le-s ne sont pas oublié-e-s, lors des négociations, SUD-Rail exigera :

- **La sécurisation des augmentations individuelles (AI),**
- **Une inscription des AI dans le GRH00391 pour garantir leur application à tous les cheminots en CDI**
- **Obtenir des mesures concrètes de revalorisation salariale similaires à la revendication d'augmentation de la prime de travail pour les statutaires.**
- **La prise en compte réelle des cheminot.e.s contractuel.le.s dans les politiques salariales et RH, avec une inscription dans les listings de notations pour contrôler nos déroulements salariaux !**
- **Revalorisation de la grille des salaires minimaux du GRH00391, à chaque augmentation de la prime de travail !**

En mai, les contractuel-le-s sont aussi concerné-e-s !

Ce n'est pas un mouvement corporatiste : il touche tous les métiers et tous les statuts. Parce que la direction ne comprend que le rapport de force, et que c'est ensemble, massivement, que nous pourrons faire bouger les lignes.

Pas de reconnaissance sans une rémunération à la hauteur !

Cheminotes, cheminots contractuel-le-s, il est temps de nous faire entendre : SUD-Rail appelle l'ensemble des cheminot.es contractuel.es à se mobiliser dans les différentes luttes du mois de mai, pour faire entendre nos revendications.

Soyons à la hauteur des enjeux ! Battons-nous pour nos droits, nos salaires, notre avenir !